INSERTION SOCIALE TERRITOIRE : 05

Fiche mise à jour le : 10/01/2020

# La Résidence SOCIALE – Le TAMARIS à GAP

Porteur de l'action

NOM: Nadia CHERIFI – Justine SAGNARD

**Intervenants** 

22 avenue Emile Didier

**2** : 04 92 51 09 79

05000 GAP 04.92.51.09.79

Calhaura SOLIHA

 $^{\circ}$ : n.cherifi@soliha.fr – j.sagnard@soliha.fr

### **PUBLIC CONCERNE**

Il s'agit de personnes en difficulté temporaire d'accès à un logement autonome (recherche d'emploi, rupture familiale, emploi précaire...).

### MISSION

Loger le public concerné dans une résidence sociale, en attendant de rebondir.

#### **OBJECTIFS**

Pour la personne, il s'agit de trouver une solution de logement abordable et tout compris pour faire face à des difficultés temporaires, avant de rebondir.

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

Location d'un petit logement meublé dans une résidence sociale qui inclut des espaces collectifs de convivialité, certains services (buanderie...) et une présence rassurante de l'équipe aux heures et jours de bureau. La personne paye une redevance tout compris (loyer et charges), déduction faite des allocations logements.

Accompagnement de la personne :

- Aide à l'installation et aide à l'appropriation du logement (hygiène, confort, entretien locatif),
- Bonne gestion du logement et du budget logement (APL, assurances, suivi des paiements, plan d'apurement...). Aide aux démarches administratives en lien avec le logement.
- Bon rapport de voisinage et respect du règlement intérieur.
- Accompagnement vers un logement autonome (dossiers de demandes, formalités de départ...

# PROFESSIONNELS IMPLIQUES

- Direction pour le management global du projet,
- Agent social de gestion locative,
- CESF.

### **DUREE DE L'ACTION**

Pas de limite, mais ce type de logement doit pourtant être destiné à des difficultés transitoires...

## PROCEDURE D'ORIENTATION

Orientation de la personne vers la résidence sociale par le travailleur social via le SIAO (diagnostic social), Dépôt d'un dossier de demande de logement,

Rencontre préalable entre la personne et l'équipe.

## CAPACITE ET LIEU DE REALISATION

18 logements situés dans la résidence le TAMARIS, à GAP.

## **ASPECT FINANCIER**

La participation financière du bénéficiaire :

est sollicitée

X est obligatoire

participation fixe

X en fonction des ressources

☐ ne conditionne pas l'entrée

Ouverture des droits de l'APL : X oui (le Calhaura SOLIHA étant un organisme agréé) 

non